

Marois.

Voilà ce qui s'appelle faire la charité selon le principe de l'évangile qui dit : Que votre main gauche ignore ce que fait la droite." Mais il est vrai qu'à présent on s'en tient plus à "l'épître" qu'à l'évangile !

Le cabaleur payé c'est Belzebut se tenant de politique.

Je cabale pour de l'argent, donc je suis vendu.

Rien ne distingue de la brute le cabaleur payé : il peut tout faire, excepté le bien.

Dis moi pour qui tu cabales je dirai qui tu es.

Tel cabaleur, tel candidat.

Cabaler pour de l'argent, c'est s'avilir. L'homme qui cabale pour de l'argent

est un "animal depravé."

Le cabaleur payé est l'image vivante de la corruption.

L'argent reçu pour acheter la conscience d'un voteur conduit au pénitencier.

Si la diable mourrait, un cabaleur payé avec l'argent du peuple suffirait pour continuer à faire la besogne.

Tous les deshonneurs s'oublent, mais celui d'avoir vendu son opinion ne s'efface jamais.

Celui qui trahit un ami peut recevoir de lui son pardon, mais celui qui vend son pays ne trouve point grâce devant l'histoire.

Qui a cabalé pour de l'argent mourra pauvre et misérable.

Quand on n'a point d'honneur, on cabale pour de l'argent afin d'acheter l'honneur d'autrui.

Rien n'est plus vil qu'un cabaleur payé si ce n'est celui qui l'emploie.

Il y a un dieu pour les ivrognes, pour les amoureux, il n'y en a point pour les cabaleurs.

Dans le dernier numéro de la 'Gazette de Sorel, monsieur G. I. Barthe termine un article par ces mots :

"Le premier ministre a su, jusqu'à présent, mériter la confiance de ses compatriotes, mais il n'y a qu'en les protégeant et en les servant fidèlement qu'il peut la mériter encore."

Nous aimerions à savoir en quelle année le ministre parjure a bien mérité de la patrie ! Si le frère de lait d'Éric de Caron del nous cite une seule bonne action des ministres actuels, nous promettons de nous convertir à . . . l'administration !

La conversion en vaut la peine !

Chacun a son système. Un de nos amis en a inventé un tout à fait gentil à l'égard des journaux canadiens. Il a caractérisé chaque journal par une phrase qui sent

plus la cuisine que l'atelier typographique.

Voici quelques exemples :

Veut-il lire un papier-nouvelle, il entre à l'Institut Canadien, examine du regard tous les journaux, et se demande :

"Comment ferai-je mon repas, ce matin ?

Vai-je me servir d'une tête fromagée ?

(Le Journal de Québec) Gouterai-je à l'omelette au lard ? (Le Courrier du Canada.)

Mangerai-je une tranche de bon Boucher

et une tarte cuite au Beauséjour ? (L'Ordre)

Qu'aurai-je pour dessert ? Ce canard

trempé dans la sauce à la fusion et cuit

dans la soupe à la Carondelet ? (Le Canadien).

Ou cette vieille poule qu'on enca-

gea en 1837 et qu'on engraisse depuis bien

tôt dix ans ? (La Minerve.)

Et ainsi de suite.

Il se commet, souvent, des fautes typographiques qui font le désespoir des rédacteurs. Voici quelques exemples :

Quelqu'un écrit, un jour, que le conseiller Rousseau était en grosse tête d'homme : le compositeur mettant un *b* à la place d'un *t* fit dire à l'écrivain que le conseiller Rousseau était une grosse bête d'homme !

Les miliciens devaient s'exercer sur les Plaines d'Abraham. Un compositeur remplaça les miliciens par mille chiens.

On écrivait de Toronto que les habitués du "Comité de la Pipe" passaient leur temps à accommoder leurs pipes ; le compositeur préféra mettre "qu'ils passaient leur temps à raccommoder leurs nipes."

Un correspondant disait que l'honorable Renaud du Conseil Législatif était com merchant de farine ; le compositeur changea le mot farine en celui de famille et, fit de l'honorable conseiller un commerçant de famille.

Un savant annonçait que le fil électrique attire le tonnerre ; le compositeur lui fit dire "que le fil électrique attire les notaires."

Nous pourrions citer encore beaucoup d'exemples où le changement d'un mot, ou même d'une simple lettre rendit ridicule ou inintelligible la phrase la mieux tournée.

Par ordre du gouverneur obéissant à ses ministres, le troisième jour de novembre prochain, sera un jour choisi par les Canadiens pour remercier Dieu de leur avoir accordé une bonne récolte.

On demande s'il ne serait pas convenable de fixer, aussi, un jour pour le prier de les délivrer au plus vite, des vampires du pouvoir à qui les ouvriers des villes sont redevables de la famine qui pèse sur eux,

Un clerc avocat d'une ville quelconque de la province se présente, pour subir son examen d'admission. En l'entendant répondre d'une manière tout à fait défavorable, un examinateur ne lui pose qu'une

question.

— Qu'est-ce qu'un libelle ? lui demande-t-il.

— C'est, répond l'étudiant, un écrit ou des paroles diffamatoires qui attaquent la vie privée des personnes.

— Le mot parole est de trop. Un libelle ne se commet point par paroles mais par écrit. N'éanmoins on peut pardonner cette erreur au comparant, car s'il ne définit pas bien la théorie du libelle, il en connaît savamment la pratique.

L'étudiant qui, au lieu de se livrer à l'étude du droit, s'était amusé à attaquer sous anonyme la vie privée des citoyens, comprit la leçon. En profitera-t-il ? Nous verrons.

Cauchon—Je vous l'ai déjà dit, et je vous le répète : je suis infiniment plus catholique et plus capable que vous, monsieur Taché !

Taché—C'est faux ! Je suis le seul et véritable défenseur du trône et de l'autel !

Boucher—Vous avez respectueusement menti tous deux ! Je suis le vrai pape et vous n'êtes que mes cardinaux.

On croit que la "fusion" va bientôt, partager le fauteuil éditorial du "Canadien" avec l'homme qui le 26 décembre 1838 entra en prison comme rebelle en compagnie de son patron. Si l'un deux était un bon larron ça ferait un "beau calvaire !"

On dit, partout, que monsieur Pinchaud relicur, Sax, bourgeois gentilhomme, et Charles Parent, écuier, notaire, sont décidés à se porter comme candidats à la prochaine élection.

On assure même que monsieur Parent travaille, déjà, à son "adresse."

Avis aux députés Alley, Simard et Dubord !

Nous lisons dans un journal des trois Rivières que le conseiller Chenevert, secondé par le conseiller Damoulin a proposé et qu'il a été résolu d'inviter le gouverneur à accepter l'hospitalité des Trifluviens !

Assurément que l'insulteur du Bas-Canada et le complice des ministres-parjures va faire des Trois Rivières la capitale du Canada !!!

Les avocats du barreau de Montréal en parlant de l'acte de judicature du ministre Cartier, disent : Monsieur Cartier sac (Mister Cartiers'act) Pourquoi ne pourrait-on pas traduire en français : Le sac de maître Cartier ? Cette loi n'est elle pas, en effet, un véritable sac à procès ?